



Bourse David et Liliane Stewart

La bourse d'études supérieures David et Liliane Stewart permet à une Canadienne ou un Canadien inscrit à un programme d'études de 3e ou 2e cycle d'envisager poursuivre une partie de ses études supérieures à Paris dans des conditions optimales.

La Fondation Macdonald Stewart

La Fondation Macdonald Stewart poursuit l'œuvre philanthropique de Sir William C. Macdonald et de la famille Stewart, et ce, depuis 1860 alors que Sir William fait fortune dans l'industrie du tabac. La Fondation est un organisme canadien à but non lucratif instauré en 1973 par David et Liliane Stewart à la suite de la vente de la Compagnie des Tabacs Macdonald. La Fondation se veut attentive aux besoins divers de la communauté auxquels elle essaie de répondre seule ou en collaboration avec des organismes publics ou de bienfaisance dans des secteurs aussi variés que l'éducation, la médecine et la culture, notamment le patrimoine historique du Canada où elle a procuré une aide financière substantielle à de nombreux projets.

La Bourse David et Liliane Stewart

La Fondation Macdonald Stewart offre à la candidate ou au candidat retenu le logement pendant son séjour académique à Paris jusqu'à concurrence de **10 mois de redevance pour une grande chambre (valeur de 10 000\$CA)**.

Les étudiantes et étudiants gradués faisant une demande d'admission à la MEC pour l'année académique 2025-2026 peuvent aussi déposer leur candidature pour l'obtention de la bourse, s'ils sont dotés d'un très bon dossier académique.

Ainsi, si vous faites une demande d'admission à la MEC indépendamment de la demande de bourse, veuillez au préalable faire votre demande d'admission et fournir le numéro de dossier CIUP dans votre lettre de motivation.

Si vous ne soumettez pas de demande d'admission à la MEC car votre séjour académique à Paris est conditionnel de l'obtention de la bourse, assurez-vous néanmoins de satisfaire les exigences d'admission à la MEC que vous devrez remplir pour être admis en séjour académique, dans l'éventualité où votre candidature serait retenue dans le cadre du concours 2025-2026 : ces exigences d'admission sont décrites sur le site de la Maison.

CONDITIONS POUR ÊTRE ÉLIGIBLE À LA BOURSE

- Être de nationalité canadienne (la résidence permanente ne rend pas éligible).
- Être inscrit pour l'année universitaire 2025-2026 dans un établissement de l'enseignement supérieur en Ile-de-France OU faire la démonstration, par une lettre de la directrice ou du directeur d'études au Canada qu'un séjour de recherches à Paris est nécessaire pour l'obtention du diplôme de 3e ou 2e cycle de la candidate ou du candidat.
- Avoir un très bon dossier académique depuis le 1er cycle universitaire.
- Manifester la volonté de participer activement à la vie de la MEC et d'en devenir un ambassadeur, une ambassadrice.
- Ne pas avoir obtenu une bourse d'excellence des organismes subventionnaires du gouvernement fédéral et/ou des gouvernements provinciaux du Canada.
- Ne pas avoir obtenu une autre bourse de la MEC la même année académique (les bourses ne sont pas cumulatives).

COMMENT DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Faire parvenir, par voie électronique, les documents suivants avant le 01/08/2025 sur le lien :

[Bourse David et Liliane Stewart](#)

**Les dossiers incomplets et/ou nous parvenant après la date limite
ne seront pas pris en considération.**